



Info presse

Paris, le 11 mars 2024

La Poste fait appel de la décision du Tribunal Judiciaire de Paris du 5 décembre 2023.

Ce jugement avait débouté SUD PTT de certaines de ses demandes (en particulier celles concernant la sous-traitance) et enjoint La Poste à préciser certains éléments de son Plan de vigilance, sans astreinte ni condamnation financière et en reconnaissant les efforts accomplis.

La Poste estime que plusieurs aspects de ce jugement sont critiquables en fait et en droit concernant l'interprétation et l'application de la loi sur le devoir de vigilance.

La Poste considère nécessaire de faire appel pour clarifier certains points d'interprétation et d'application de la loi sur le devoir de vigilance, en l'absence de décret précisant les modalités d'application de cette loi, et particulièrement dans l'hypothèse où la directive européenne sur le devoir de vigilance ne serait in fine pas adoptée (ce processus d'adoption semblant actuellement bloqué).

Une nouvelle chambre en charge des litiges sur le devoir de vigilance et la responsabilité écologique vient d'être créée à la Cour d'appel de Paris. Il apparaît utile que la première décision au fond qui intéresse de nombreuses entreprises françaises assujetties à cette loi fasse l'objet d'une analyse par cette juridiction spécialisée, a fortiori si l'harmonisation du cadre juridique européen devant être apportée par la directive ne se réalisait pas.

A propos du groupe La Poste

La Poste est une société anonyme à capitaux publics, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'Etat. Le groupe La Poste est organisé en quatre branches : Services-Courrier-Colis, Grand Public et Numérique, Geopost et La Banque Postale qui constitue avec sa filiale CNP Assurances le 11^e bancassureur de la zone Euro. Le groupe La Poste exerce 4 missions de service public qui forgent son identité : le service universel postal, l'aménagement et le développement du territoire, l'accessibilité bancaire, le transport et la distribution de la presse. Attaché à sa présence territoriale, le groupe La Poste s'appuie sur un réseau de distribution de plus de 35 600 points de service regroupant 17 300 points de contact (bureaux de poste, agences postales communales, relais poste commerçants) et 18 300 points d'accès à un service postal (Pickup, carrés pros, consignes ou encore drive colis). Il distribue plus de 17 milliards d'objets par an dans le monde (lettres, imprimés publicitaires et colis), 6 jours par semaine. En 2022, il a réalisé un chiffre d'affaires de 35,4 milliards d'euros, dont 44 % à l'international, et emploie 238 000 collaborateurs, dans plus de 60 pays sur 5 continents, dont 184 000 en France. Entreprise à mission depuis juin 2021, leader de la transition écologique et de la finance durable, le groupe vise le « zéro émission nette » dès 2040.

Contact presse : service.presse@laposte.fr